FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 11.11.2011 Version 7.9

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	101056
Nom du produit	Aluminium en poudre fine, stabilisé avec env. 2% de graisse
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la sub stance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'artic le 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un dél ai ultérieur.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour le développement et la recherche, Production chimique Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merck-chemicals.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, Catégorie 2, H261
Matière solide inflammable, Catégorie 1, H228

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

F	Facilement inflammable	R11 - 15

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger
H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

H228 Matière solide inflammable.

Conseils de prudence
P210 Conserver à l'écart de la chaleur.
P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser sable pour l'extinction.
P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement
Danger

Conseils de prudence
P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser sable pour l'extinction.

No.-Index 013-002-00-1

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symbole(s)	F	Facilement inflammable
Phrase(s) R	11-15	Facilement inflammable. Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
Phrase(s) S	43	En cas d'incendie utiliser du sable - ne jamais utiliser d'eau.
No.-CE	231-072-3	Étiquetage CE

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Symbole(s)	F	Facilement inflammable
Phrase(s) R	10	Inflammable.

2.3 Autres dangers
Aucun à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Formule	Al (Hill)
No.-CAS	7429-90-5
No.-Index	013-002-00-1
No.-CE	231-072-3
M	26,98 g/mol

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Remarques	Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés
Poudre spéciale contre les feux métalliques, Sable, Ciment

Moyens d'extinction inappropriés
Eau, Dioxyde de carbone (CO_2), Mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Des matières combustibles
Risque d'explosion de poussière.
Risque d'auto-inflammation sans liquide de protection.
Ne doit pas entrer en contact avec:
Eau
Attention! au contact de l'eau il se forme:
Hydrogène

5.3 Conseils aux pompiers
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Conseil pour les non-secouristes: Eviter le contact avec la substance. Evitar soigneusement de formation et de respirer les poussières. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas jeter les résidus à l'égout. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7.2 et 10.5).
Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres sections
Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Le lieu de travail doit être sec. Le produit ne doit pas être en contact avec l'eau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
A l'abri de l'humidité. Bien fermé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Températures de stockages: sans limites.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
aluminium powder (stabilised) (7429-90-5)			
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	5 mg/m³	Limite Indicative Type d'exposition: Fumées de soudage.
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	5 mg/m³	Limite Indicative Type d'exposition: Poussières.
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	10 mg/m³	Limite Indicative

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène
Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail. Eviter la formation de poussière.

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm

Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,11 mm
Temps de pénétration: > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).
Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection
Tenue de protection antistatique ignifuge

Protection respiratoire
nécessaire en cas de formation de poussières.
Type de Filtre recommandé: Filtre P 2
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	poudre
Couleur	métallique
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	660 °C
Point/intervalle d'ébullition	2.467 °C
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	La substance ou le mélange est un solide inflammable dans la sous-catégorie 1.

Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité relative	2,70 g/cm³ à 20 °C
Hydrosolubilité	à 20 °C (réaction)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2 Autres données

Température d'inflammation	env. 400 °C

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Risque d'explosion de poussière.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

Stabilisant
Stearic acid

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

Eau, composés de l'ammonium, nitrates, sulfates, composés alcalinoterreux, dichlorométhane, Peroxydes, Oxydants forts, oxydes de métaux

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

acide formique, chrome(VI) oxyde, composés halogène-halogène, fer oxyde, Dioxyde de carbone (CO_2), Phosgène, carbone sulfure, azote oxydes, Zinc, hydroxydes alcalins, Alcools, L'oxygène, soufre dioxyde, acide sulfurique

Réactions exothermiques avec :

halogènes, Halogénures d'hydrogène, Fluorure d'hydrogène, phosphore, composés de mercure, soufre, sélénium, Sulfures

10.4 Conditions à éviter
aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles
aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux
en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë par voie orale
Symptômes: Irritation des muqueuses

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: Conséquences possibles:, irritations des muqueuses

Irritation de la peau
irritation légère

Irritation des yeux
irritation légère

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration
Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

11.2 Information supplémentaire
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.
Autres indications:
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative a ux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vi gueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés c omme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

ADR/RID

UN 1396 Aluminium en poudre non enrobé, 4.3, II

Dangereux pour l'environnement	non

IATA

UN 1396 ALUMINIUM POWDER, UNCOATED, 4.3, II

Environmentally hazardous	no

IMDG

UN 1396 ALUMINIUM POWDER, UNCOATED, 4.3, II

No EMS	F-G S-O
Marine pollutant	no

Les prescriptions concernant le transport ADR/RID, IATA - DGR, IMDG -Code sont citées conformément aux accords

internationaux et dans la forme utilisée en Allemagne . Ne sont

pas prises en considération les différences en vigueur dans les autres pays.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Législation nationale

Classe de stockage	4.3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit .

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H228	Matière solide inflammable.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R11	Facilement inflammable.
R15	Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale

VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Merck Chimie S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay Sous Bois * Cedex * Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 * Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 * merck-chimie.inquiries@merck.fr

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.